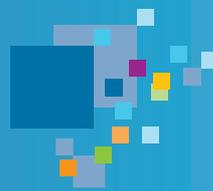


LA LETTRE D'INFORMATION



alpi

N°25 - 2nd semestre 2022

SOMMAIRE

- 2 À la une
- 3 Cybersécurité
- 4 À venir en 2023
- 6 Matériels et logiciels
- 7 Dématérialisation
- 8 Inclusion numérique

ÉDITO



Désormais, la cybersécurité n'est plus une option pour les collectivités territoriales. Et vous êtes de plus en plus nombreux à en avoir conscience. J'en veux pour preuve le succès de la première Cybermatinée organisée par l'Alpi en décembre. Nous y avons entendu le récit d'Aline Gilet-Caubere, directrice adjointe du centre hospitalier de Dax, et de Nicolas Terrade, responsable du système d'Information, sur l'attaque qui a paralysé l'hôpital en 2021 et dont toutes les conséquences n'ont pas encore été réparées.

Tant qu'on n'a pas été confronté à une cyberattaque, il est difficile d'avoir conscience du danger qu'elle représente. Pourtant, toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, sont concernées par ces attaques aux conséquences parfois dévastatrices. Coût financier, interruption des services, inaccessibilité des documents, fuites de données sensibles, atteinte à la réputation, risques juridiques... La cybersécurité est l'affaire de tous et vous en êtes des acteurs de premier plan !

Soyez-en sûrs : cela n'arrive pas qu'aux autres. Que votre commune compte 300 ou 10 000 habitants, vous devez être prêt en cas d'attaque. Et nous pouvons vous y aider.

Magali VALIORGUE
Présidente de l'Alpi



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

À LA UNE



RENCONTRES DÉCLIC : LES EXPERTS FRANÇAIS DU NUMÉRIQUE TERRITORIAL RÉUNIS DANS LES LANDES

- Les 19, 20 et 21 octobre 2022, l'Alpi a accueilli à Mont-de-Marsan la 12^e édition des Rencontres nationales du réseau Déclic. Cet événement a réuni près de 200 spécialistes du numérique des collectivités territoriales, venus de toute la France. Trois jours d'échanges passionnants autour des grands enjeux numériques qui attendent toutes les collectivités territoriales : RGPD, transformation numérique de la commande publique, cybersécurité, sobriété numérique... Outre les ateliers qui ont permis aux agents des OPSN de partager leurs expériences, ces trois journées ont accueilli des interventions de qualité : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil), l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), la direction interministérielle du numérique (DINUM), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Assemblée des départements de France (ADF), l'Association des Petites Villes de France (APVF), la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), les Interconnectés...

Plus d'infos sur le réseau Déclic : <https://www.asso-declic.fr/>

NOUVELLE SÉRIE : LES DÉMOS DE L'ALPI

Découvrez notre nouvelle série vidéo sur notre chaîne YouTube. Kelly Martins, chargée de relation adhérents, vous fait découvrir en détail nos logiciels. Les deux premières démos sont déjà en ligne :

- Hermès, une solution de gestion du courrier, développée par l'Alpi spécifiquement pour les besoins des collectivités territoriales,
- Éternité, un logiciel de gestion de votre cimetière communal.



Retrouvez-nous sur notre chaîne YouTube @alpilandes !

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- 08/08/2022** : arrivée de Christopher Mirambeau (service logiciels renfort Mushroom)
- 23/08/2022** : arrivée d'Aurélien Bertozzi (service paie externalisée)
- 29/08/2022** : arrivée de Viviane Lacouture (pôle formation)
- 01/09/2022** : arrivée de Patrick Pendanx (service matériels, service informatique interne)

COMITÉS SYNDICAUX

Deux comités syndicaux ont eu lieu durant le second semestre 2022, le 13 octobre et le 8 décembre. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site de l'Alpi.

CYBERSÉCURITÉ

PROTÉGER ET ÉQUIPER LES COLLECTIVITÉS LANDAISES

Face à la recrudescence des attaques par rançongiciel sur les structures publiques, l'Alpi a choisi d'accompagner plus particulièrement les petites et moyennes collectivités du département.

« La question n'est pas de savoir si on va être attaqué, mais quand », a martelé Renaud Lagrave, le directeur de l'Alpi, à chacune des dix réunions d'information qui se sont tenues en novembre dernier. « Nous devons être prêts. »

La sécurité des systèmes et des données informatiques des collectivités landaises adhérentes est une priorité de longue date à l'Alpi. « En 2007, nous avons fait le choix fort d'être notre propre hébergeur », explique Renaud Lagrave. Depuis, les données des adhérents sont hébergées dans un data center entièrement sécurisé au sein de la Maison des Communes. En 2021, l'Alpi a souhaité aller plus loin en recrutant un expert cybersécurité. L'Agence est par ailleurs membre de l'association Déclic, qui est elle-même membre du GIP Cybermalveillance.

En 2022, le dossier déposé par l'Alpi dans le cadre du volet cybersécurité de France Relance a été retenu, pour un montant de 200 599 euros, grâce auquel l'Alpi va proposer à ses adhérents des solutions concrètes pour augmenter leur niveau de sécurité (lire ci-dessous).

« Nous augmentons le niveau de sécurité à l'Alpi et nous vous accompagnons pour augmenter le niveau de sécurité dans votre collectivité, résume Renaud Lagrave. À terme, nous refuserons les connexions non sécurisées. »

UN PACK CYBERSÉCURITÉ SUR MESURE

Le nouveau pack cybersécurité de l'Alpi comprend :

- la mise à disposition d'une solution de pare-feu (société Sophos),
- l'authentification forte avec la fourniture d'une clé à double authentification par poste de travail (société Yubico),
- le chiffrement du poste de travail (Licence Central Device Encryption de la société Sophos),
- la connexion sécurisée à distance en VPN (virtual private network),
- un test de phishing (société OnePoint),
- une demi-journée annuelle de sensibilisation aux risques et aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

L'ANSSI, via le plan France Relance, financera une partie importante de ces solutions et de leur déploiement sur une période de trois ans. Un reste à charge à minima de 30% est à prévoir pour la collectivité.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LES MOTS DE PASSE !

Pour être en sécurité, il est désormais indispensable d'utiliser un mot de passe complexe et différent pour chacun de ses comptes. Complicé ? Utilisez l'outil de gestionnaire de mots de passe KeePass, logiciel libre et gratuit recommandé par l'ANSSI. L'Alpi a mis en ligne une autoformation rapide pour vous aider à le prendre en main, accessible sur le catalogue de formation dans la rubrique « Sécurité informatique ». Fini les post-it et les petits cahiers de mot de passe !



À VENIR EN 2023

ÉCO-CLIC, POUR UN MONDE NUMÉRIQUE PLUS SOUTENABLE

- > Élodie Pizet, en charge du dossier «sobriété numérique» à l'Alpi, va au second semestre 2023 s'occuper du déploiement de cette nouvelle prestation, l'Éco-clic. Cette solution, portée par l'association Déclic, permet aux collectivités d'engager et de piloter une démarche de sobriété numérique.

En effet, dans le contexte économique et climatique que nous connaissons, les contraintes sont de plus en plus nombreuses pour inciter (ou obliger) les collectivités à améliorer leurs modes de consommation de produits et services numériques.

Baptisée Éco-Clic, cette plateforme a pour objectifs de développer l'acculturation des collectivités aux enjeux de la sobriété numérique, de leur permettre de se situer et se comparer sur le sujet, puis de définir un plan d'actions et de le mettre en œuvre.

Calendrier prévisionnel de déploiement :

- Décembre 2022 : test de la V1
- De janvier à juin 2023 : phase de co-construction avec sites pilotes
- Été 2023 : sortie d'une V2, dépôt documenté sur une forge

L'éco-clic

Une plateforme pour un monde numérique plus soutenable

DEUX TEXTES IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

- l'article 34 de la loi REEN/ Art (L229-26 du code de l'environnement) : il indique que les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) doivent désormais comprendre des actions visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique,

- l'article 35 de la loi REEN/ Décret du 29 juillet 2022/Art (L2311-1-1 et D2311-15-1) : il précise la stratégie numérique responsable et son programme de travail préalable dont l'objectif est de réduire l'empreinte environnementale du numérique à l'échelle des territoires.

SIDONI

SIDONI, UN NOUVEAU LOGICIEL POUR GÉRER LES DEMANDES DES ADHÉRENTS

- En 2023, l'Alpi change de logiciel pour gérer les demandes de ses adhérents : Sidoni, une
- > solution développée en interne. Objectif : augmenter la qualité de nos services et l'efficacité de la prise en charge de vos demandes.

LANDESPUBLIC DEVIENT UN PORTAIL CITOYEN



- > Encore quelques mois de travail et le nouveau LandesPublic verra le jour ! Voici en avant-première le nouveau logo du portail.

Ce projet de l'Alpi, financé par le plan France Relance, a pour objectif de rassembler sur une même plateforme l'ensemble des démarches en ligne proposées par les collectivités landaises. Le site, en cours de développement et co-construit avec des adhérents de l'Alpi, permettra aux collectivités de recenser leurs téléservices existants et d'en créer de nouveaux.

LandesPublic sera également la porte d'accès aux différentes plateformes gérées par l'Alpi :

- le Registre dématérialisé d'enquêtes publiques,
- la plateforme des marchés publics des Landes,
- la plateforme open data.

EN BREF

WebPublic40

L'année 2023 sera consacrée à continuer de transposer les fonctionnalités de l'ancienne version qui n'ont pas encore été implémentées sur la nouvelle. N'hésitez pas à nous contacter pour une création ou une refonte de site, afin de profiter de notre nouvelle interface.

Intramuros

De nouvelles fonctionnalités à venir en 2023, comme la diffusion des offres d'emploi.

Ouverture des appels d'offres pour les élections, l'état civil et les finances (Cosoluce et CIRIL)

Vous êtes les bienvenus pour assister aux démonstrations des candidats sur ces trois thèmes.

Fin de la remise des offres pour le logiciel de gestion des délibérations

Le prochain prestataire sera connu au 1^{er} janvier 2023.

Le catalogue des formations du premier semestre 2023 est en ligne

Connectez-vous à votre espace personnel sur alpi40.fr, puis onglet « Formation : espace stagiaire » ou « Formation : espace responsable ».



LOGICIELS ET MATÉRIELS

DES SOLUTIONS INTERNET ET TÉLÉPHONIE SUR MESURE POUR LES COLLECTIVITÉS

- > **Nouveauté 2022 : l'Alpi propose des solutions de télécommunication pour les collectivités : accès internet, téléphonie sur IP et téléphonie mobile. Entièrement construites sur mesure, ces solutions s'adaptent aux collectivités de toutes tailles et de tous types (mairies, écoles, associations...).**

Sur un marché très concurrentiel, le choix d'un opérateur télécom peut être complexe pour les collectivités. Avec les offres internet et téléphonie de l'Alpi, vous traitez avec un seul interlocuteur, qui vous accompagne dans le choix de la solution optimale. L'Alpi fait office de maître d'œuvre et s'assure pour vous de la réalisation des travaux et du respect des délais. Grâce à la mutualisation des coûts, l'Alpi vous propose des solutions de télécommunication au meilleur prix. L'Alpi s'est entouré de prestataires reconnus, experts en leur domaine. Nos collaborateurs assurent auprès d'eux un suivi qualité rapproché.

Les solutions proposées

• Téléphonie fixe sur IP

L'Alpi vous accompagne dans le choix et le déploiement de votre système de téléphonie sur IP, une technologie qui offre beaucoup plus de services que la téléphonie commutée.

• Téléphonie mobile

L'Alpi vous propose des abonnements mobiles avec ou sans data, le choix des smartphones IOS ou Android et leurs accessoires (verre trempé pour l'écran, coque de protection, oreillette...), ainsi que la gestion du service après-vente.

• Accès internet

Après un test d'éligibilité, l'Alpi vous équipe en fibre optique et vous fournit un accès à internet en fonction du débit souhaité.

• Interconnexion de sites

L'Alpi vous équipe en fibre noire afin de raccorder entre eux vos différents bâtiments (école, médiathèque, mairie), et de mutualiser leur accès internet sécurisé en cœur de réseau.

• Aménagement des locaux et raccordement

L'Alpi aménage vos locaux informatiques : installation ou refonte d'une baie de brassage, câblage téléphonique et informatique, installation de prises réseau RJ45 supplémentaires, déplacement de lignes téléphoniques...

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur votre espace personnel du site alpi40.fr. Un expert télécommunication de l'Alpi vous recontactera pour prendre rendez-vous. Après audit de l'existant et analyse de vos besoins, une offre sur mesure vous sera proposée avant la mise en œuvre des solutions choisies.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

- > Pour rappel, la circulaire ministérielle du 18/02/2004 (parue au BO n°9 du 26/02/2004) impose à toutes les écoles une limitation et un contrôle de l'accès à Internet par les élèves. Cette circulaire fait obligation aux établissements scolaires de prévoir un certain nombre de dispositifs et de mesures propres à limiter l'accès à Internet et à protéger les mineurs. C'est pourquoi l'offre de l'Alpi évolue, avec un second boîtier Netiful à disposition des adhérents. Étudié pour des écoles demandant des performances spécifiques, il est également équipé d'un processeur plus rapide et de deux cartes réseaux au Gigabit. En revanche, ce modèle est dépourvu de l'option wifi.

Les deux types de boîtiers disposent de caractéristiques équivalentes :

- stockage des logs en France,
- statistiques de consultation,
- gestion HTTP/HTTPS et safesearch,
- filtrage thématique,
- gestion liste blanche/liste noire,
- supervision et administration en mode cloud,
- «DYNABOT», analyseur temps réel du web pour prévenir les contenus inappropriés,
- utilisation de la base de l'éducation nationale pour une conformité assurée.

EN BREF

Changement du logiciel de la dette

Le marché du logiciel de gestion de la dette a été renouvelé cette année. La société Seldon a été choisie avec une version web. Les migrations débuteront à partir du deuxième trimestre 2023.

Logiciel de la facturation diverse

Ce marché est en cours de renouvellement. La réception des offres a eu lieu fin novembre.

DÉMATÉRIALISATION

DU NOUVEAU SUR LA PLATEFORME DES MARCHÉS PUBLICS DES LANDES

- > Suite à une mise à jour réalisée en septembre 2022, la plateforme des marchés publics des Landes s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités.
 - > **Un nouveau tableau de bord**, plus ergonomique et avec des outils supplémentaires :
 - un module de recherche avancée,
 - le choix entre la vue liste et la vue détaillée des résultats de la recherche,
 - des représentations graphiques pour visualiser le nombre total de consultations, par statut, catégorie (travaux, services, fournitures) ou encore type de procédure.
 - > **Un nouveau module de publication** des consultations simplifiée, idéal pour les « petits » marchés et non allotis.
 - > **Un nouvel outil de sourcing**, pour trouver et contacter des entreprises partout en France en quelques clics. Une documentation est disponible. N'hésitez pas à vous inscrire aux formations programmées une fois par mois dans les locaux de l'Alpi.

> **400** collectivités utilisent la plateforme

DÉPLOIEMENT DE LIAWEB, LOGICIEL DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

- > L'Alpi déploie un nouvel outil de rédaction des pièces administratives, le logiciel LiaWeb de chez Ordiges. Quatre structures ont déjà souscrit à la prestation, dont XL habitat et le Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan. LiaWeb est un logiciel full-web qui permet de passer, suivre et exécuter en toute sécurité les marchés en pleine conformité avec les textes de lois de manière conviviale, grâce à des interfaces évoluées qui guident l'utilisateur pas à pas. LiaWeb permet la rédaction automatisée de documents, pour tout type de marchés, et en particulier le cahier des charges administratives, le règlement de consultation, mais aussi la production de pièces techniques. Le logiciel est interfacé avec la plateforme de dématérialisation des procédures de marchés publics marchespublics.landespublic.org. Il dispose également d'une gestion électronique de documents intégrée (GED) qui automatise le classement des documents et leurs différentes versions.

MADIS : UNE APPLICATION MÉTIER DÉDIÉE AU RGPD

Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en conformité, le service Délégué à la Protection des Données de l'Alpi met à disposition des collectivités adhérentes le logiciel libre Madis.

Désormais utilisé par plusieurs OPSN membres de Déclic, qui travaillent conjointement sur l'évolution des fonctionnalités et des mises à jour, Madis permet aux collectivités de piloter des démarches de mise en conformité et de centraliser tous les documents destinés à prouver le respect de leurs obligations RGPD.

Il permet notamment de créer le registre des traitements, qui donne une vue d'ensemble des données personnelles détenues par une collectivité et précise ce qu'elle en fait. Il est également doté d'un module « indice de maturité », qui permet de suivre l'évolution de la mise en conformité et constitue un repère pour élaborer des plans d'actions.

Des présentations de l'outil auprès des référents DPO ont eu lieu ces derniers mois. N'hésitez pas à consulter le service DPO pour plus de renseignements.

RÉFORME DE LA PUBLICITÉ DES ACTES

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la publicité des arrêtés et autres délibérations des collectivités doit se faire sous format électronique. L'Alpi est en train d'adapter ses outils pour permettre à ses adhérents la mise en œuvre concrète de cette réforme.

- Les collectivités ayant opté pour la dématérialisation de la publication des actes devront faire apparaître, sur l'acte, la date de publication via le tiers de télétransmission <http://dematerialisation.landespublic.org>
- Les collectivités qui disposent d'un site internet développé par l'équipe WebPublic40 peuvent assurer la publication des actes sur leur site internet
- Les collectivités qui disposent du logiciel OXY-ACTES vont prochainement pouvoir automatiser la publication des actes sur leurs sites internet.

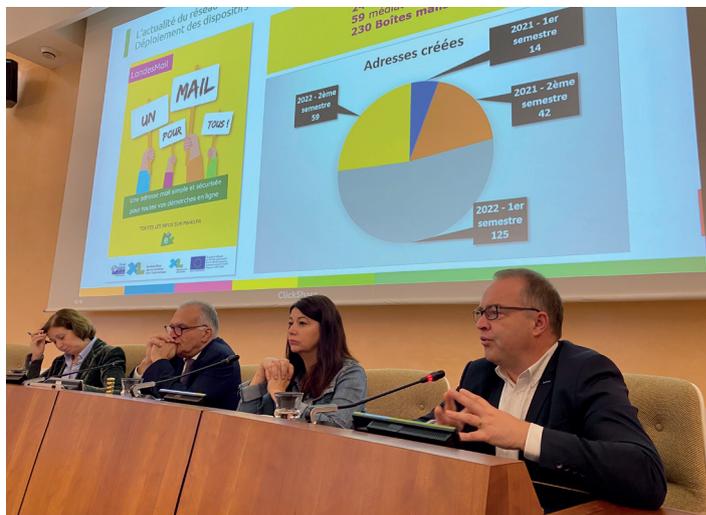
L'Alpi s'est rapprochée des services juridiques de l'ADACL et des services de la Préfecture pour travailler ensemble à la diffusion d'informations par rapport à cette réforme.

INCLUSION NUMÉRIQUE

LA DÉMARCHE D'INCLUSION NUMÉRIQUE DOIT S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

En octobre, le comité de pilotage du réseau d'inclusion numérique des Landes a permis d'évoquer l'avenir de ce dispositif devenu indispensable pour les Landais.

- Les acteurs du réseau d'inclusion numérique des Landes se sont réunis le 28 octobre 2022 à l'Hôtel du Département à Mont-de-Marsan, pour assister au Comité de pilotage du réseau. Après une présentation des avancées de la démarche par Magali Valiorgue, la présidente de l'Alpi, et par le directeur Renaud Lagrave, les témoignages des conseillères numériques France Service Laurie Menant et Mélody Morelle-Caballero ont constitué le point d'orgue de cette matinée.



Vers une pérennisation du dispositif par l'Etat ?

Xavier Fortinon, le président du Conseil Départemental, a remercié les acteurs du réseau pour le travail déjà réalisé tout en insistant sur ce qui reste encore à accomplir : « L'inclusion numérique est un chantier colossal, qui doit s'inscrire dans la durée. » Il a également fait part de son inquiétude en matière d'accès au droit : « Alors que la précarité augmente, le nombre de recours aux dispositifs de soutien des ayants-droits recule nettement. Cela doit nous questionner tous. Nous devons aller beaucoup plus loin dans la démarche d'inclusion numérique. »

La Préfète Françoise Tahéri a conclu les échanges en assurant les acteurs du réseau du soutien de l'État : « Les conseillers numériques exercent un métier moderne qui est désormais au cœur du service public. La discussion est en cours au ministère pour pérenniser ces emplois et faire monter en gamme l'offre de formation. »

REJOIGNEZ LE COMITÉ TECHNIQUE DU RÉSEAU !

Un comité technique est en cours de création pour 2023, afin de piloter au plus près le réseau d'inclusion numérique des Landes. Contactez l'Alpi si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice.

4312

C'est le nombre de Landais qui ont bénéficié d'un accompagnement par l'un des 33 conseillers numériques France Service du département

LE SITE PIN40.FR A FAIT PEAU NEUVE

La nouvelle version du site du réseau landais d'inclusion numérique «Pin 40» est en ligne. L'objectif : toujours mieux servir les aidants numériques, qui accompagnent au quotidien les usagers en difficulté avec le numérique. Bien plus qu'un simple relooking, c'est une refonte en profondeur qu'a réalisée le service WebPublic40 de l'Agence landaise pour l'informatique : plus intuitif, plus interactif, mieux organisé, ce nouveau site répondra, nous l'espérons, à toutes vos questions et vous permettra d'entrer rapidement en contact avec nous.

A découvrir sur pin40.fr



Agence landaise pour l'informatique
Maison des Communes - 175, place de la Caserne Bosquet
BP 30069 - 40002 Mont-de-Marsan cedex
Téléphone : 05 58 85 81 00

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h30 (sauf vendredi : 16h30)

Pour toute demande d'assistance : alpi40.fr



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

Directrice de la publication : Magali Valiorgue
Rédacteur en chef : Renaud Lagrave
Rédaction : Julie Vivier
Conception & impression : COPYTEL Mont-de-Marsan

Décembre 2022

@alpilandes